



Programme de sciences optiques du NAIT / AOC

Pratique avancée en lentilles cornéennes

Le programme de sciences optiques, Pratique avancée en lentilles cornéennes a été conçu par le NAIT (Northern Alberta Institute of Technology) et est administré par l'Association des opticiens du Canada (AOC). **Ce programme est offert en français et en anglais.**

Cette formation de huit (8) mois (deux (2) semestres) mène à l'obtention d'un certificat en pratique avancée en lentilles cornéennes.

Ce programme est spécialement focalisé sur l'adaptation des lentilles cornéennes. Vous serez introduit à l'art et à la science de l'adaptation des lentilles cornéennes, de la forme, et de la maintenance des lentilles flexibles et des lentilles rigides. Nous discuterons également des lentilles de spécialité et examinerons les procédures de suivi nécessaires. **Ce programme est accessible seulement aux personnes qui travaillent déjà dans l'industrie de l'optique.**

En parallèle des cours théoriques, deux (2) stages pratiques de 250 heures chacun, doivent être accomplis. Ce programme a été spécialement conçu pour les personnes qui désirent devenir opticien tout en continuant à travailler. Chaque semestre est d'une durée d'environ 3 mois, ce qui correspond à environ 20 heures de travail supervisé par semaine.

Pour passer au deuxième semestre, les étudiants devront impérativement avoir répondu aux exigences du premier semestre, c'est-à-dire avoir réussi tous les cours théoriques et les stages pratiques obligatoires.

Le premier semestre du programme se déroule d'août à décembre ; les cours du deuxième semestre se déroulent de janvier à avril.

Après vos études

Le certificat en pratique avancée en lentilles cornéennes augmentera les opportunités de travailler dans l'industrie de l'optique, avec des optométristes ou encore avec des ophtalmologistes. En se spécialisant, les diplômés pourront offrir plusieurs avantages à leurs employeurs et à leurs patients.

Certaines provinces exigent l'obtention de ce certificat pour attribuer un permis de pratique (Ontario et Québec).

Accréditation et obtention du permis d'exercice

Les programmes de sciences optiques du NAIT sont accrédités par Agrément Canada <https://accreditation.ca/ca-fr/>.

Les étudiants de l'Ontario doivent suivre avec succès un apprentissage sur les lunettes et les lentilles cornéennes.

La réussite du programme de lentilles cornéennes est une étape de plus vers la certification en tant qu'opticien diplômé. L'étape suivante est de réussir les examens NACOR de Sciences optiques en lunetterie et en lentilles cornéennes. Pour plus d'informations sur les examens NACOR, consultez le site www.nacor.ca.

Les étudiants de l'Ontario doivent satisfaire à toutes les exigences d'inscription du College of Opticians of Ontario (COO). Pour de plus amples renseignements, visitez le www.coptont.org.



En bref

Qualification : Certificat
Durée : 8 mois (2 semestres)

Session : Automne
Lieu : Non applicable

Dates limites

Automne 2023 (début des cours : 28 août 2023) - **Période d'admission : 15 mai au 5 août**

Ce programme comporte des cours de lentilles cornéennes pour le premier semestre.

Hiver 2024 (début des cours : 3 janvier 2024) - **Période d'admission : 15 octobre au 1er décembre**

Cette admission comporte des cours pour le deuxième semestre de lentilles cornéennes. Seuls les étudiants qui ont réussi le premier semestre peuvent s'inscrire à cette admission.

Il n'y a pas d'admission supplémentaire pour le programme de lentilles cornéennes. Les étudiants qui souhaitent s'inscrire pour commencer le programme de lentilles cornéennes doivent le faire lors de la session d'automne. Les étudiants qui terminent avec succès le premier semestre du programme de lentilles cornéennes lors de la session d'automne passeront au deuxième semestre lors de la session d'hiver qui commence en janvier.

Conditions d'admission

Exigences académiques

- Avoir complété avec succès le programme Diplôme en Lunetterie NAIT/AOC.
- ou**
- Avoir complété avec succès le programme Diplôme en Lunetterie **avant** mars 2015 **ET** avoir complété le cours OPSC615 – Santé des yeux et dépistage (ce cours doit avoir été complété au maximum 3 mois avant votre inscription au programme en lentilles cornéennes)

Exigences non académiques

- **Travailler dans l'industrie de l'optique et pouvoir être supervisé par un opticien ou un optométriste qualifié** - Les candidats doivent déjà travailler dans l'industrie de l'optique. Les stages pratiques s'effectuent sous la supervision directe d'un opticien ou d'un optométriste qualifié.

Les maîtres de stage doivent respecter les règlements et les lignes directrices de leur ordre de réglementation lors de la supervision d'un étudiant.

En Ontario, les opticiens certifiés qui souhaitent superviser des étudiants en lentilles cornéennes doivent être reconnus comme mentors en lentilles cornéennes par l'Ordre des opticiens de l'Ontario. Les opticiens certifiés qui sont considérés comme des "mentors en lentilles cornéennes souples" peuvent uniquement superviser et vérifier les ajustements de lentilles cornéennes souples. Les opticiens certifiés qui sont considérés comme des "mentors en lentilles cornéennes souples et rigides" peuvent superviser et vérifier les ajustements des lentilles souples et des lentilles rigides. **Veillez noter: Ce programme exige que l'étudiant effectue des ajustements souples et rigides. Par conséquent, veuillez-vous assurer que votre superviseur satisfait aux exigences de l'Ordre des opticiens de l'Ontario.**

Veillez consulter le lien ci-dessous pour obtenir de plus amples informations sur l'inscription en tant que mentor pour les lentilles cornéennes en Ontario: [Mentor des lentilles cornéennes - The College of Opticians of Ontario - COO](#)



Frais de scolarité par semestre

Note importante : L'information ci-dessous est fournie à titre indicatif pour vous aider à estimer vos frais de scolarité. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour certains cours. Tous les frais sont sujets à changement.

Frais de scolarité

Coût par crédit : 132 \$

Frais de scolarité pour les étudiants internationaux*

Coût par crédit : 237, 60 \$

* Les candidats n'ayant pas la citoyenneté canadienne ou un statut de résident permanent, sont considérés comme étant des étudiants internationaux.

Livres et fournitures (estimation)

Coût des livres scolaire pour le programme en lentilles cornéennes : 400,00 \$

Voir la section « Manuels scolaires » pour la liste complète des livres à se procurer.

Comment déposer votre demande d'admission

Les candidats doivent s'inscrire directement auprès de l'Association des opticiens du Canada (AOC). Veuillez vous référer au document « processus de demande d'admission » pour connaître les étapes à suivre afin de déposer votre demande d'admission.

FRAIS D'INSCRIPTION: Pour soumettre une demande d'admission aux programmes de sciences optiques, les candidats doivent payer les frais d'inscription de 50 \$ + TPS (**non-remboursable**). Ces frais s'appliquent uniquement aux candidats de première année et ils sont payables lors du dépôt de la demande d'admission.

Remarque : Puisque les programmes d'apprentissage à distance ne requièrent aucune présence au Canada, les candidats étrangers qui souhaitent suivre ce programme ne sont pas admissibles à un permis d'études. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le page web d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Demande de reconnaissance de crédit

Vous pouvez demander une reconnaissance de crédit une fois que vous avez été accepté dans le programme. Vous pouvez soit transférer des crédits (pour des études post-secondaires complétées), soit faire reconnaître vos diplômes (pour les certificats ou diplômes complétés) ou demander une PLAR (évaluation et reconnaissance des acquis). **Vous devez avoir terminé le(s) cours ou le(s) programme(s) il y a maximum cinq (5) ans et obtenu une note minimale de C.** Le plan officiel des cours (syllabus) complétés sera exigé. Si ces documents sont en français, une copie certifiée par un traducteur devra être également soumise.

Des exigences supplémentaires peuvent s'appliquer.

À propos du programme

Le certificat de Pratique avancée en lentilles cornéennes est un programme d'étude de 8 mois composé de 2 semestres. Chaque semestre nécessite l'achèvement de cours théoriques et pratiques. Le stage pratique consiste à former les étudiants sur leur lieu de travail sous la supervision d'un professionnel (le maître de stage).

Enseignement à distance

Ce programme est principalement enseigné en ligne avec l'utilisation d'un logiciel d'apprentissage appelé Moodle. Ce programme est régi par des manuels scolaires et assisté par un instructeur en ligne. Les étudiants doivent participer à des



discussions en ligne, peuvent visualiser et imprimer du complément d'information, et tester leurs connaissances grâce à des exercices pratiques et des évaluations. L'étudiant n'a besoin que d'une connexion Internet pour accéder au contenu. Les étudiants sont également tenus de passer un examen théorique et des travaux pratiques à la fin de chaque semestre. Les examens théoriques seront disponibles en ligne à la date déterminée pour tous les étudiants NAIT/AOC. Les travaux pratiques ne sont pas disponibles en ligne et doivent être effectués en personne. Le temps moyen d'étude pour passer chaque cours est d'environ 14 heures par semaine; Cette période n'inclut pas le stage clinique. Cependant, le temps requis pour maîtriser le contenu varie selon les individus.

Manuels scolaires

L'achat des manuels scolaires et fournitures est la responsabilité de l'étudiant. Une liste est mise à la disposition du candidat, pour consulter cette liste veuillez cliquer sur le lien suivant : [LIVRES SCOLAIRES](#).

Il est également fortement recommandé aux étudiants de se procurer **une trousse d'ajustement pour les lentilles de contact rigides perméables au gaz**. Vous pouvez commander cette trousse auprès du fournisseur de votre choix. Cette trousse vous sera utile pour réussir le programme de Pratique avancée en lentilles cornéennes.

Examens

Les examens de fin de session sont effectués en ligne. Vous effectuerez un examen pour chaque cours théorique auquel vous êtes inscrit. Il y aura une date et une heure de début prévues pour les examens final du semestre. Les examens finaux du premier semestre auront lieu en décembre; et ceux du deuxième semestre auront lieu en avril. Les examens doivent être rédigés à la date et à l'heure prévue. Vous trouverez plus d'informations sur les examens finaux dans le guide de l'étudiant.

Stages cliniques

Sous la supervision directe de leur maître de stage, les étudiants acquièrent une expérience pratique en travaillant auprès de patients et en utilisant l'équipement requis. Chaque niveau du stage clinique demande 250 heures de lentilles cornéennes supervisées, qui doivent être documentées et approuvées par votre précepteur/superviseur. Les 250 heures de lentilles cornéennes par niveau de stage clinique doivent être effectuées à la fin de chaque semestre. Le précepteur doit être un opticien ou un optométriste pratiquant en lentilles cornéennes. Il existe également un manuel de stage qui accompagne le stage et qui décrit les compétences pratiques nécessaires à l'accomplissement chaque semestre. Il est recommandé que l'étudiant puisse compléter 50 cas relatifs aux lentilles cornéennes par semestre. L'AOC et le NAIT permettent à un étudiant d'avoir un maximum de deux (2) maîtres de stage. Les demandes supplémentaires doivent être approuvées par l'AOC.

Il est important que vos maîtres de stage comprennent le rôle qu'ils joueront dans la supervision de votre stage pratique avant d'accepter ce titre. Pour en savoir plus, consultez le document: [STAGE PRATIQUE ET RÔLE DU MAÎTRE DE STAGE](#).

Obtention du certificat Pratique avancée en lentilles cornéennes

Pour obtenir le certificat en Pratique avancée en lentilles cornéennes du NAIT, les étudiants doivent avoir réussi avec succès :

- 5 cours théoriques en ligne avec une note minimum de passage de 63%.
- 2 stages pratiques de 250 heures (500 heures au total), sous la supervision d'un maître de stage qualifié. Les 250 heures sont dus à la fin de chaque semestre avec le guide d'accompagnement. **Le temps requis pour effectuer un stage clinique est d'environ 3 mois, ce qui correspond à environ 20 heures de travail supervisé par semaine dans le contexte des lentilles cornéennes.**



Cours obligatoires

Voici la liste des cours obligatoires qui doivent être complétés avec succès pour réussir le programme.

Premier semestre

OPSC3111 Pré-ajustement et normes des lentilles cornéennes - 4.5 crédits

Les élèves apprendront à composer et à compléter un historique avant l'ajustement des lentilles cornéennes. Les étudiants apprendront aussi à appliquer les procédures de contrôle contre les infections et les normes professionnelles appropriées.

OPSC3112 Santé des yeux et lentilles cornéennes – 4.5 crédits

Les étudiants apprendront à reconnaître les pathologies oculaires, les maladies systémiques et les effets médicamenteux sur le port de lentilles cornéennes.

OPSC3113 Ajustement des lentilles cornéennes souples – 4.5 crédits

Les étudiants apprendront à ajuster des lentilles cornéennes souples.

OPSC3191 Cours clinique I : lentilles cornéennes - 9.0 crédits

Les étudiants appliqueront leurs connaissances théoriques dans un environnement optique. Ils adopteront un comportement professionnel, s'occuperont des patients et ils utiliseront les instruments nécessaires sous la supervision directe d'un opticien ou d'un optométriste.

Deuxième semestre

OPSC3211 Ajustement des lentilles cornéennes rigides - 6.0 crédits

Les étudiants apprendront à ajuster des lentilles cornéennes rigides perméables aux gaz.

OPSC3212 Ajustement spéciaux et tolérances - 4.5 crédits

Les étudiants évalueront le travail des lentilles cornéennes, effectueront les ajustements nécessaires et ils vérifieront aussi leurs spécifications.

OPSC3292 Cours clinique II : lentilles cornéennes - 9.0 crédits

Les étudiants appliqueront leurs connaissances théoriques dans un environnement optique. Ils adopteront un comportement professionnel, s'occuperont des patients et ils utiliseront les instruments nécessaires sous la supervision directe d'un opticien ou d'un optométriste.